

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4308>



2012 - 2013

31 Janvier 2013 : journée d'action dans la Fonction Publique

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actualités SNES 21 | FSU Côte-d'Or -



Publication date: dimanche 27 janvier 2013

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Journée de grève dans la Fonction publique le 31 janvier 2013 :

le changement, c'est l'action !

Services publics, emploi, salaires, c'est possible et nécessaire !



Manifestation le jeudi 31 janvier à 14h30 Place de la Libération à Dijon



La FSU sera en tête de la manifestation : départ place de la Libération (RV 14h30).

Parcours : rue de la Liberté, rue de la Poste, place Grangier, rue Musette, place du Bareuzai (F. Rude), rue des Forges, rue de la préfecture.

Nous serons reçu-es en audience à la préfecture à 16h30.

La Fonction publique et les services publics sont indispensables pour tous les citoyens. Or, la situation s'est dégradée ces dernières années pour les personnels comme pour les usagers. Il est urgent et indispensable maintenant de changer de cap ! Et la crise ne peut pas servir de prétexte pour ne pas répondre aux légitimes revendications des agents publics.

Alors que des discussions sont en cours dans le cadre d'un agenda social de la Fonction publique, le gouvernement doit permettre à la Fonction Publique et aux services publics de jouer tout leur rôle.

Leur action est un puissant moyen pour lutter contre les inégalités et les injustices sociales.

Le rôle de l'État est aujourd'hui de donner les capacités d'agir pour améliorer la qualité des services rendus à tous les usagers sur l'ensemble du territoire et dans le même temps d'améliorer les conditions de travail et de rémunération des agents.

Les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires de Côte-d'Or appellent les agents de la Fonction publique à une journée de grève le 31 janvier prochain et à participer à la manifestation. Elles considèrent que les enjeux nécessitent une mobilisation la plus large possible des personnels.



Le 31 janvier, il est urgent :

- d'exiger des créations d'emplois partout où cela est nécessaire, et l'arrêt des suppressions d'emplois
- d'augmenter les salaires et le pouvoir d'achat, notamment par l'augmentation de la valeur du point d'indice,
- d'abroger le jour de carence,
- de mettre un terme à la précarité
- d'améliorer le fonctionnement de la Fonction publique et des services publics.

Autant d'exigences que nous défendons ensemble le 31 janvier pour peser sur les négociations à venir et en particulier sur la réunion du 7 février prévue avec la Ministre concernant les rémunérations.



PS:

PS : tract en pièce jointe